

LA FEUILLE DE ROUTE DE LA CMRAD

RÉFORMER LES SYSTÈMES DE RECHERCHE AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT AFIN D'OBTENIR
DES RÉSULTATS CONCRETS AU NIVEAU MONDIAL



La Feuille de Route de la CMRAD

Réformer les systèmes de recherche agricole pour le développement
afin d'obtenir des résultats concrets au niveau mondial



La feuille de route de la Conférence mondiale sur la recherche agricole pour le développement (CMRAD) est un produit du Forum mondial de la recherche agricole (FMRA), que le Comité directeur du Forum a approuvé. La Conférence 2010 a été organisée par le FMRA en collaboration avec le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) et Agropolis International.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celle du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

ISBN 978-92-5-206908-9

Tous droits réservés. La FAO encourage la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Les utilisations à des fins non commerciales seront autorisées à titre gracieux sur demande. La reproduction pour la revente ou à d'autres fins commerciales, y compris à des fins didactiques, pourra être soumise à des frais. Les demandes d'autorisation de reproduction ou de diffusion de matériel dont les droits d'auteur sont détenus par la FAO et toute autre requête concernant les droits et les licences sont à adresser par courriel à l'adresse copyright@fao.org ou au Chef de la Sous-Division des politiques et de l'appui en matière de publications, Bureau de l'échange des connaissances, de la recherche et de la vulgarisation, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome (Italie).


© FAO 2011

Le Secrétariat du Forum mondial de la recherche agricole est accueilli au Siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), à Rome.

Secrétariat du Forum mondial de la recherche agricole (FMRA),
c/o FAO (OEKD), Viale delle Terme di Caracalla, 00153, Rome, Italie
Tél. +39 06 5705 3413 • Télécopie +39 06 5705 3898
<http://www.egfar.org> • Courriel: gfar-secretariat@fao.org

Table des matières

Résumé	5
1 Le nouveau contexte de la recherche agricole pour le développement	6
2 À quoi sert la Feuille de route?	9
3 Comment améliorer l'impact sur le développement des systèmes de recherche agricole pour le développement?	11
4 Défis à relever et chances à saisir dans le cadre de la réforme de la recherche agricole pour le développement	12
5 Quels sont les acteurs de ce processus?	14
6 Éléments stratégiques de la Feuille de route de la CMRAD 1: définition des mesures à prendre, des responsabilités, des réalisations intermédiaires et des résultats escomptés	17
6.1 Définir les principales priorités et actions en matière de recherche agricole pour le développement en tenant compte des besoins évolutifs en matière de développement à l'échelle nationale, régionale et mondiale	17
6.2 S'employer à mettre en place des partenariats équitables entre les acteurs de l'innovation agricole et du développement et des systèmes de responsabilité	20
6.3 Parvenir à accroître les investissements dans les ressources humaines, institutionnelles et financières effectués dans le cadre des systèmes de recherche agricole pour le développement afin de répondre aux besoins en matière de développement	22
6.4 Développer les capacités institutionnelles qui permettront la production de connaissances agricoles, l'accès à ces connaissances et leur utilisation efficace aux fins du développement	24
6.5 Coordonner efficacement les rapports entre l'innovation agricole et les programmes et politiques de développement	26
6.6 Faire la preuve de son utilité et être reconnu par la société grâce à la participation des parties prenantes, lesquelles rassemblent et diffusent des données sur les résultats obtenus	28
7 La Feuille de route – conclusion	30
Annexe 1: Sigles	32





Résumé

La Conférence mondiale sur la recherche agricole pour le développement (CMRAD) est organisée par le Forum mondial de la recherche agricole (FMRA), en association avec le processus de réforme du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI). Le processus de la CMRAD contribue à transformer radicalement l'innovation agricole et le rôle que joue cette dernière dans la réalisation des principaux Objectifs du Millénaire pour le développement.

La fragmentation à l'échelle mondiale et l'insuffisance des ressources consacrées à l'innovation publique, à l'enseignement et aux processus de consultation, de même que la faiblesse des liens avec les processus de développement en général et avec les agriculteurs, les ONG et le secteur privé créent des goulets d'étranglement qui limitent l'impact que pourrait avoir l'innovation agricole sur la vie des populations pauvres et sur leurs moyens de subsistance.

Les contributions de milliers de parties prenantes de tous les secteurs et les interactions dynamiques entre ces parties ont donné naissance à la **Feuille de route de la CMRAD**, qui définit clairement la voie à suivre par toutes les parties intéressées. Ce document fait ressortir les changements qu'il faudrait apporter d'urgence aux systèmes de recherche agricole pour le développement au niveau international si l'on veut pouvoir atteindre les objectifs mondiaux – faire reculer la faim et la pauvreté, créer des débouchés pour augmenter les revenus tout en assurant la viabilité sur le plan environnemental, et surtout répondre aux besoins des agriculteurs et des consommateurs disposant de faibles ressources.

La Feuille de route de la CMRAD propose un processus de réforme et de renforcement des capacités, continu et ouvert à tous, qui a pour but de mobiliser l'ensemble des connaissances et de l'innovation agricoles, au service du développement de l'agriculture et de l'alimentation. Elle propose un **plan de réforme**

de la recherche agricole pour le développement à travers le monde, qui repose sur l'adoption de mesures de la part de toutes les parties concernées par la création de connaissances agricoles, l'accès à ces connaissances et leur utilisation. Ce plan comporte **six points**:

1. la nécessité de se mobiliser collectivement autour des principales priorités, telles qu'elles sont définies et énoncées par les milieux scientifiques et par la société;
2. la nécessité d'instaurer des partenariats concrets et efficaces entre la recherche et les bénéficiaires de la recherche;
3. l'augmentation des investissements afin de faire face aux énormes défis qui s'annoncent et de rentabiliser la recherche agricole pour le développement;
4. l'amélioration des capacités en matière de production, de partage et d'utilisation des connaissances agricoles aux fins du changement et du développement, chez l'ensemble des acteurs;
5. l'établissement de liens efficaces qui permettent d'intégrer la recherche à l'ensemble du développement et aux actions en faveur du développement;
6. une meilleure connaissance, étayée par des éléments d'information, de la rentabilité de l'innovation agricole et de son impact sur le développement.

La Feuille de route montre que cette réforme relève de la responsabilité de tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de l'agriculture et à son rôle dans le développement. On ne peut plus se contenter du statu quo: il est temps d'agir.

1 Le nouveau contexte de la recherche agricole pour le développement

Les progrès réalisés dans la recherche agricole et l'application de certaines technologies ont permis à un grand nombre de personnes d'échapper à la famine et de produire des ressources vivrières. Pourtant, d'après la FAO et la Banque mondiale, environ un milliard de personnes souffrirait quotidiennement de la faim et 1,4 milliard vivrait dans la misère. Deux tiers, si ce n'est les trois quarts d'entre eux, survivent grâce à l'agriculture; il est essentiel que ces pauvres, de même que ceux des villes, augmentent leur revenu net et leur pouvoir d'achat et puissent profiter d'une croissance durable de la productivité agricole de manière à avoir accès à des denrées alimentaires abordables. Pour les plus pauvres, une augmentation du PIB agricole a quatre fois plus d'effets sur l'augmentation des revenus qu'une augmentation du PIB dans les autres secteurs¹. Or, à l'heure actuelle, ce potentiel n'est pas pleinement réalisé et les débouchés restent insuffisants pour ceux qui ne possèdent pas de terres et pour ceux qui cherchent à créer des revenus grâce à des activités se situant au-delà de la production primaire.

La Conférence mondiale sur la recherche agricole pour le développement (CMRAD1), ainsi que les analyses, consultations et discussions qui l'ont précédée et qui ont abouti à la Conférence de Montpellier de mars 2010², avaient pour but d'examiner les principaux problèmes que rencontrent la recherche agricole, le développement des technologies, la diffusion des connaissances et les mises en application, ainsi que les possibilités qui s'offrent. La Conférence a mis en évidence les changements qu'il fallait apporter aux systèmes de recherche et d'innovation pour que des millions de petits exploitants et de consommateurs démunis et marginalisés puissent profiter d'une croissance de la productivité respectueuse de l'environnement et d'une amélioration des systèmes propres à accroître leur sécurité alimentaire et leurs revenus; il s'agissait de s'attaquer aux causes premières de la pauvreté, en particulier dans les zones rurales³.

La CMRAD 1 a reconnu qu'après plusieurs décennies de stagnation de l'investissement public en faveur du développement agricole, les systèmes de recherche agricole pour le développement étaient, dans de nombreux pays, fragilisés et manquaient de moyens pour faire face à ces défis colossaux. La part moyenne des investissements dans la recherche agricole par rapport au PIB agricole est de 0,58 pour cent dans les pays en développement⁴, contre 2,4 pour cent dans les économies développées. En revanche, quelques pays à croissance économique rapide ont enregistré une très forte augmentation de leurs activités de recherche agricole pour le développement, ce qui a eu des répercussions sur la productivité alimentaire; la Chine, l'Inde et le Brésil totalisent désormais près de la moitié des investissements publics en matière de recherche agricole pour le développement, sur l'ensemble des pays en développement.

La CMRAD 1 a vivement recommandé de procéder d'urgence à une restructuration radicale et à une revitalisation des systèmes de recherche agricole pour le développement de manière qu'un grand nombre de pays puissent lutter plus efficacement contre la faim et la malnutrition, créer de la croissance pour sortir de la pauvreté et répondre aux nombreux défis auxquels devait faire face l'agriculture. Les participants se sont aussi accordés à reconnaître que le statu quo en matière de recherche agricole pour le développement n'était pas une option et que les objectifs fixés ne pourraient être atteints que si les conditions suivantes étaient remplies:

- i) **Toutes les parties prenantes collaborent de manière plus efficace** pour répondre aux besoins recensés comme étant les plus importants pour les pauvres et se considèrent comme de véritables partenaires de la recherche agricole pour le développement, chacun faisant de son mieux pour favoriser dans le monde entier des progrès à grande

1 Rapport de la Banque mondiale sur le développement dans le monde (2008): L'agriculture au service du développement, p. 384.

2 Les rapports et autres documents de la CMRAD peuvent être consultés à l'adresse suivante: <http://www.egfar.org/egfar/website/gcard> (site en anglais uniquement).

3 CMRAD (2010), *Transforming Agricultural Research for Development*. Report of the Global Author Team: U. Lele, J. Pretty, E. Terry et E. Trigo, p. 264; www.egfar.org.

4 Les pays les moins développés sur le plan économique.



échelle en matière de développement qui auraient une incidence sur la vie et sur les moyens de subsistance de millions d'individus;

- ii) **Les capacités et les investissements nécessaires sont mis en place** pour mener les travaux de recherche indispensables et faire en sorte que les résultats de ces travaux débouchent sur des mesures de développement;
- iii) **Les millions de petits agriculteurs démunis, qui vivent dans des milieux divers**, ainsi que tous les autres acteurs des chaînes de valeur et des systèmes alimentaires, y compris les consommateurs, participent d'emblée aux processus d'innovation de manière que la production de nouvelles connaissances soit mieux adaptée aux besoins en matière de développement et que les résultats des travaux de recherche soient mieux adaptés et soient plus accessibles aux pauvres;

- iv) La recherche agricole pour le développement et les initiatives connexes de partage des connaissances sur de grands thèmes concrets **sont intégrées dans le contexte plus vaste du développement**, et les conditions voulues sont mises en place pour que l'innovation débouche sur des mesures de développement.

Ainsi, la transformation des systèmes de recherche agricole pour le développement doit reposer **à la fois sur:**

1. **la réalisation de travaux de recherche collectifs et la diffusion des connaissances sur des grands thèmes concrets à l'échelle mondiale;**
2. **la transformation et le renforcement des systèmes d'innovation agricole dans les pays en développement.**



À quoi sert la Feuille de route?

La CMRAD a incontestablement fait apparaître qu'il était urgent de réformer les systèmes de recherche agricole pour le développement afin de mieux répondre aux besoins des pauvres et, en particulier, des agriculteurs et des communautés rurales dépourvus de ressources. Les participants à la CMRAD 1 ont retenu le principe de la « feuille de route » pour rechercher des solutions à ces problèmes. Ils ont estimé que, plutôt que d'espérer un changement de comportement chez les autres, chaque partie prenante devait assumer son rôle respectif et s'engager à agir en vue d'améliorer la recherche agricole pour le développement, l'un des principaux facteurs pouvant contribuer à l'élimination de la faim et de la pauvreté tout en assurant la viabilité sur le plan environnemental⁵.

La Feuille de route de la CMRAD est un plan regroupant des mesures concertées à prendre d'urgence dans le domaine de la recherche agricole pour le développement, qui s'inspire des avis et analyses formulés dans le cadre de la Conférence. Elle met en relation des **solutions** et des **objectifs** à court et à long termes qui peuvent être atteints en empruntant diverses voies. Elle a trois objectifs principaux: i) parvenir à un consensus sur les principaux besoins en matière de réforme des systèmes de recherche agricole pour le développement et sur les solutions devant permettre de répondre à ces besoins; ii) fournir un mécanisme participatif permettant d'aller de l'avant; et iii) offrir un cadre commun pour la planification et la coordination des mesures destinées à créer un impact en matière de développement.

Pour faire face à ces défis, **tous les acteurs doivent procéder à des modifications de grande ampleur et adopter** une approche progressive cohérente à long terme. Il faudra modifier les perceptions et les comportements si l'on veut modifier de manière tangible la structure et le fonctionnement des systèmes de recherche agricole pour le développement. On devra contrôler et évaluer ces mesures de façon objective en se fondant sur les perceptions de l'utilisateur final et en tenant compte de l'impact réel. Les cycles successifs de la CMRAD deviendront donc des vecteurs importants, mutuellement responsables, de présentation de comptes rendus et d'évaluation des progrès sur la réforme de la recherche agricole pour le développement et son impact en terme de développement.

La Feuille de route fournit un plan d'action concertée visant à réformer et renforcer les systèmes de recherche agricole pour le développement à travers le monde, qui prévoit que **toutes les parties intéressées ont un rôle essentiel à jouer.** Des millions de petits exploitants dépendent de l'agriculture pour vivre et pour se développer sur le plan économique. La Feuille de route met donc l'accent sur **les innovations qui tiennent avant tout compte des besoins des agriculteurs et des consommateurs pauvres** et elle reconnaît que

les producteurs pauvres ont besoin de mécanismes leur permettant de tirer rapidement profit des progrès réalisés et de bénéficier d'un accès équitable aux marchés. Elle insiste tout particulièrement sur une amélioration des systèmes nationaux de recherche agricole pour le développement dans tous les secteurs, qui serait appuyée par des initiatives internationales, y compris celles menées dans le cadre de l'ancien GCRAI et de la FAO restructurée.

L'agriculture et le développement rural dépendent en grande partie du contexte, et la recherche agricole pour le développement doit être adaptée au lieu. La plupart des personnes victimes de la pauvreté ou de la faim vivent en Asie du Sud ou en Afrique subsaharienne mais les besoins en matière de développement se font ressentir partout dans le monde et évoluent rapidement en fonction des changements socioéconomiques. Et tous ces aspects sont influencés par les changements climatiques. La recherche agricole pour le développement doit tenir compte du **rôle multifonctionnel de l'agriculture** ainsi que des liens qui existent entre la pauvreté, l'alimentation et la sécurité nutritionnelle, la santé et la résilience de l'environnement. La mobilisation et la production de connaissances agricoles peuvent jouer un rôle essentiel dans l'adoption de solutions politiques reposant sur des données plus probantes et doivent être renforcées à tous les niveaux de manière à **accroître durablement les ressources vivrières et à maintenir les coûts de production et les prix des denrées alimentaires à des niveaux bas, tout en garantissant aux agriculteurs des revenus nets élevés et en protégeant l'environnement dans l'ensemble du monde.** Il s'agit là d'interactions délicates, qui reposent sur l'adoption de mesures concertées et la diffusion des connaissances et il faut savoir que les avantages et les inconvénients différeront selon les contextes socioéconomique et agroécologique et selon les choix de politiques. Les régions ont beaucoup à apprendre les unes des autres de leurs réussites et de leurs échecs.

La réforme de la recherche agricole pour le développement passe par l'établissement de liens clairement définis entre l'amélioration des connaissances et l'impact plus large sur le développement, qui prennent en considération les filières d'innovation, les réalisations intermédiaires et les objectifs escomptés. Il convient également de tenir compte de l'apprentissage et du développement même des nouvelles approches et des nouvelles connaissances, tout en gardant à l'esprit les risques et aussi les possibilités qui se présentent aux agriculteurs. Ces voies doivent être définies par chaque pays en développement en tenant compte de ses besoins, plans et engagements propres en matière de développement. La Feuille de route a pour vocation de fournir des orientations et non des prescriptions concernant la politique à mener. Les décisions qui ont trait aux systèmes de production et aux rôles institutionnels sont prises par les États souverains. La CMRAD se donne pour but d'éclairer ces décisions grâce à des actions d'apprentissage collectif et à la remontée de l'information.

⁵ Comme cela a été proposé par Ismail Serageldin dans une déclaration de synthèse (Synthesis Statement), CMRAD 2010.



Comment améliorer l'impact sur le développement des systèmes de recherche agricole pour le développement?

La CMRAD 1 a défini **les caractéristiques d'un système efficace de recherche agricole pour le développement** (encadré 1), ce qui permet de fournir des objectifs clairs à toutes les parties prenantes des processus d'innovation, qu'il s'agisse des bénéficiaires visés ou des acteurs de la recherche avancée, et de travailler à partir des engagements pris au niveau national. Il faut autant

que possible éviter de reproduire les défaillances des précédents systèmes, promouvoir la réalisation des objectifs de développement nationaux et faire en sorte que les petits exploitants à faibles revenus et les consommateurs pauvres puissent tirer profit des progrès réalisés et donc contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Encadré 1: Un système efficace de recherche agricole pour le développement est un système fondé sur l'action axée sur des résultats concrets qui:

1. définit les principales **priorités et actions** en matière de recherche agricole pour le développement en tenant compte des besoins évolutifs en matière de développement à l'échelle nationale, régionale et mondiale;
2. s'emploie à mettre en place des **partenariats équitables** entre les acteurs de l'innovation agricole et du développement et des **systèmes de responsabilité**;
3. parvient à **accroître les investissements** dans les ressources humaines, institutionnelles et financières dans le cadre **des systèmes de recherche agricole pour le développement afin de répondre aux besoins en matière de développement**;
4. développe les **capacités humaines et institutionnelles** qui permettront la production de connaissances agricoles, l'accès à ces connaissances et leur utilisation efficace aux fins du développement;
5. **coordonne efficacement les rapports entre l'innovation** et les programmes et politiques de **développement**;
6. fait la preuve de son utilité et est reconnu par la société grâce à **la participation des parties prenantes, lesquelles rassemblent et diffusent des données probantes sur les résultats obtenus**.



4 Défis à relever et chances à saisir dans le cadre de la réforme de la recherche agricole pour le développement

Les contraintes auxquelles est confrontée la recherche agricole pour le développement et les chances qui s'offrent à elle ont fait l'objet de nombreuses analyses, notamment dans le Rapport de 2008 sur le développement dans le monde et le rapport de 2009 sur l'Évaluation internationale des connaissances agricoles, de la science et de la technologie pour le développement⁶, ou encore dans les rapports régionaux et mondiaux et le rapport de synthèse établis dans le cadre du processus de la CMRAD.

Parmi les principaux défis à relever, on retiendra:

Au niveau national, dans de nombreux pays en développement:

- 1. Le manque de volonté politique, qui fait qu'on n'a pas assez investi dans la recherche agricole pour le développement, d'où une insuffisance**

très marquée des investissements et des capacités dans ce domaine;

- 2. Une attention insuffisante accordée aux nombreux facteurs qui participent du contexte**, notamment: des conditions favorables à l'action des pouvoirs publics, une bonne gouvernance, les capacités en matière de ressources humaines et institutionnelles, les dépenses d'équipement nécessaires au commerce, les infrastructures, les financements, la mobilisation des capacités d'initiative des agriculteurs et des communautés et la gestion des risques connexes, tous ces aspects ayant une incidence sur la production agricole et la productivité des petits exploitants.
- 3. Des liens non clairement établis entre les activités de recherche et les programmes de développement**, en particulier avec les politiques, investissements et mécanismes visant à promouvoir le développement rural, ainsi qu'avec les questions plus générales que sont la nutrition, la santé et les marchés.

6 Agriculture at a Crossroads: The Global Report, (2009) International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development Eds: BD McIntyre, HR Herren, J Wakhungu, RT Watson. pp606, Island Press



4. **Une participation insuffisante de la part de toutes les parties prenantes** à la recherche agricole, au développement des technologies et aux cadres et actions d'apprentissage.
5. **La difficulté de définir des priorités et des actions nationales en matière de recherche agricole pour le développement et l'absence de mécanismes efficaces qui permettraient de traduire ces priorités en mesures concrètes** grâce à des instituts nationaux et régionaux de recherche agricole pour le développement; de créer des partenariats équitables; et de mener à bien des travaux de recherche pertinents sur la pauvreté, la sécurité alimentaire et les besoins en matière de viabilité environnementale.

Au niveau régional:

6. **Les difficultés rencontrées dans l'intégration des actions à l'échelle régionale**, en raison de la complexité des facteurs sociaux, culturels, politiques et environnementaux des divers pays.
7. **Le financement insuffisant des organismes et des réseaux régionaux**, et une participation insuffisante des divers acteurs nationaux de la recherche agricole pour le développement, compte tenu des besoins.
8. **Un manque de volonté politique de la part de la communauté internationale** à l'appui des actions organisées sur le plan régional, des organismes de développement et de la diffusion des innovations technologiques.

Au niveau mondial:

9. **La réforme non achevée de la CMRAD** et les difficultés rencontrées dans la création de synergies opérationnelles entre les centres de la CMRAD et leurs partenaires.
10. **Un manque d'engagement en faveur d'actions concertées à l'échelon mondial**, d'une mobilisation intégrée et synergique des réseaux d'acteurs internationaux, et des activités de recherche et de développement.
11. **L'impact du commerce inéquitable au niveau mondial, auquel s'ajoutent des problèmes récents** comme les changements climatiques, les pénuries d'eau ou les maladies transfrontières, qui sont autant de facteurs contribuant à rendre les pauvres plus vulnérables.

Cependant, il y a aussi des chances à saisir:

Au niveau national:

1. **Une reconnaissance accrue, dans les politiques gouvernementales, du rôle et de l'impact de l'agriculture** comme l'un des principaux moteurs du

développement économique et social pour les pauvres ruraux comme urbains, et la mise en place de nouveaux mécanismes d'investissement et de financement suite aux crises récentes des prix des produits alimentaires.

2. **Le développement des technologies de l'information et des communications (TIC) et le nouveau rôle joué par les services consultatifs dans l'accélération de l'accès aux connaissances**, y compris dans des zones reculées.
3. **L'intégration croissante des petits agriculteurs sur les marchés** et la consolidation des petites entreprises et des sociétés de production rurales, ce qui offre des perspectives de développement économique.

Au niveau régional:

4. **La mise en œuvre de politiques régionales intégrées** visant à renforcer les actions concertées, comme le quatrième axe d'intervention du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA).
5. **Le rôle joué par les forums régionaux multipartites** dans la promotion des initiatives de développement tout au long de la chaîne de valeur agricole, alimentaire et nutritionnelle.
6. **Des actions concertées face à des problèmes communs** à grande échelle, comme par exemple le consortium blé/riz de la plaine du Gange, les programmes internationaux de recherche pour le développement, les réseaux orientés vers l'action, et les consortiums travaillant sur des questions spécifiques.

Au niveau mondial:

7. **La reconnaissance politique du rôle de la recherche agricole pour le développement.**
8. La réforme des **institutions internationales**, telles que le GCRAI et la FAO, de manière que leurs travaux soient davantage axés sur les petits producteurs et sur l'impact des mesures prises.
9. Une **reconnaissance accrue du FMRA** en tant que mécanisme ouvert et non sélectif permettant à toutes les parties prenantes d'intervenir, ainsi que de la CMRAD en tant qu'instrument commun permettant d'instaurer le changement.
10. Le rôle accru **des économies à croissance** rapide en tant que fournisseurs de technologies et de possibilités d'apprentissage pour les autres régions.
11. Des **technologies** destinées à développer l'agriculture, y compris les technologies mises au point par les scientifiques et les agriculteurs, et des technologies de transformation productrices de valeur ajoutée qui trouvent de plus en plus d'applications dans les pays en développement.

5

Quels sont les acteurs de ce processus?

La CMRAD 2010 a répertorié les acteurs qu'il faut mobiliser aux niveaux national, régional et international pour faire face aux défis à relever, chacun devant s'appropriier le processus de transformation de la production et de l'utilisation des connaissances et technologies agricoles aux fins du développement. Les besoins et les ambitions des agriculteurs et des consommateurs pauvres sont ici au cœur du système de recherche agricole pour le développement:

- la société civile, et en particulier les petits exploitants, les coopératives agricoles/ sociétés de production, les organisations communautaires et les organisations non gouvernementales à tous les niveaux, du local au national et du régional à l'international, l'accent étant mis sur l'intégration des femmes et des groupes les plus vulnérables;
- la recherche agricole financée par des fonds publics nationaux, les instituts d'enseignement, les organismes consultatifs et les organismes combinant ces différents rôles;
- le secteur privé, y compris les petites, moyennes et grandes entreprises agricoles, les fabricants de moyens de production agricoles, les prestataires de services, les banques, les compagnies d'assurances, l'agroalimentaire, la distribution ou encore les diasporas ethniques réparties à travers le monde;
- les responsables de l'action gouvernementale dans les pays développés et dans les pays en développement ainsi que les responsables des organismes techniques et politiques régionaux;
- les forums régionaux multipartites, les campagnes de mobilisation, la réforme des institutions, la diffusion des connaissances et les actions régionales destinées à avoir un impact sur le développement à grande échelle;
- les institutions pour la recherche agricole au niveau international, en particulier le GCRAI, les institutions nationales des économies à croissance rapide, les instituts de recherche avancée et les associations professionnelles qui

mènent des travaux de recherche fondamentale dans le domaine agricole et les domaines connexes;

- les entités qui s'emploient à promouvoir l'utilisation des connaissances agricoles aux fins du développement, comme par exemple: les organismes des Nations Unies, les organismes nationaux de développement rural, les fournisseurs de TIC, les sociétés de microfinancement et de microassurance ou les organisations paysannes, ainsi que les entités intéressées par les questions connexes que sont la santé, la nutrition, le commerce ou la durabilité environnementale;
- les donateurs et les autres organismes d'aide au développement, y compris les institutions bilatérales et multilatérales, les banques de développement et les investisseurs, ainsi que les fondations privées;
- les médias.

Plutôt que de prendre pour point de départ une technologie et les promesses qu'elle

offre, la réforme de la recherche agricole pour le développement doit être fondée sur les résultats recherchés par et pour les pauvres et sur la manière dont la production des connaissances, l'accès à celles-ci et leur utilisation peuvent contribuer à atteindre ces résultats. Les anciens modèles d'innovation organisés selon des filières linéaires et les « silos » institutionnels ne sont plus adaptés aux systèmes agricoles modernes, qui évoluent rapidement. Les parties prenantes sont désormais interconnectées et agissent dans plusieurs directions à la fois en fonction des circonstances.

Le processus de la CMRAD a permis de redéfinir le rôle du Forum mondial de la recherche

agricole (FMRA), qui se pose comme un mécanisme multipartite ouvert et non sélectif, catalyseur de ces changements. Le FMRA n'est pas un organisme d'exécution en soi mais il rassemble les instituts de recherche agricole pour le développement, les réseaux de parties prenantes

et les programmes concrets mis en œuvre dans l'ensemble des secteurs. Il vise à répondre aux besoins stratégiques communs dans les domaines suivants: i) actions de politique générale; ii) partenariats interrégionaux et mondiaux; iii) renforcement des institutions; et iv) diffusion des connaissances. Le FMRA joue un rôle essentiel dans la réforme des systèmes de recherche agricole pour le développement à travers le monde, comme l'a d'ailleurs reconnu le G8 en 2009 dans la Déclaration de L'Aquila sur la sécurité alimentaire. La Feuille de route définit la voie commune à suivre en faisant intervenir tous les secteurs et toutes les parties prenantes, en appliquant le principe de subsidiarité et en portant des besoins et des actions au niveau local et national pour aller vers le niveau régional puis mondial.

En tant que principal système de recherche agricole internationale, le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)

a également un rôle critique à jouer dans la promotion de ces changements. La réforme du GCRAI, qui vise à orienter davantage ce dernier vers les programmes axés sur les résultats dans le cadre d'un système international ouvert et non sélectif, offre de formidables possibilités de créer de la valeur ajoutée en termes de capacités nationales et de mener des actions concertées dans le cadre de partenariats équitables visant des objectifs de développement nationaux et régionaux. Ces principes, de même que la nouvelle orientation du GCRAI, sont énoncés le Cadre du GCRAI pour la stratégie et les résultats, qui définit les objectifs et ambitions du système réformé ainsi que les modalités de collaboration avec les partenaires et les autres parties prenantes. La CMRAD constitue en soi un mécanisme essentiel de responsabilisation qui présente un intérêt pour le système du GCRAI réformé et ses programmes et qui contribue à structurer et renforcer le rôle du système réformé afin que ce dernier soit mieux à même de remplir son mandat et de répondre aux besoins des partenaires nationaux quels qu'ils soient.





Éléments stratégiques de la Feuille de route de la CMRAD 1

Définition des mesures à prendre, des responsabilités, des réalisations intermédiaires et des résultats escomptés

La Feuille de route de la CMRAD a pour objet de réformer la recherche agricole pour le développement à travers le monde, qui est actuellement fragmentée, et de créer des systèmes plus cohérents et plus homogènes ayant davantage d'impact. Elle vise à ce que les connaissances, sciences et technologies agricoles contribuent dans toute la mesure du possible à faire reculer la pauvreté, la faim et la malnutrition dans le monde. Il faudra mener, pour cela, des actions concertées pour développer chacune des **six caractéristiques essentielles** d'un système efficace de recherche agricole pour le développement, telles que définies dans le cadre du processus de la CMRAD de 2010:

Définir les principales priorités et actions en matière de recherche agricole pour le développement en tenant compte des besoins évolutifs en matière de développement à l'échelle nationale, régionale et mondiale

a) Éléments stratégiques

Les systèmes de recherche agricole pour le développement doivent être axés sur la réalisation de résultats concrets en matière de développement et tenir compte des circonstances complexes dans lesquelles ces résultats se produisent. La définition des priorités nationales de développement et de l'action à mener avec divers partenaires dans le domaine de la recherche agricole pour le développement n'est pas un processus linéaire. Elle nécessite une volonté politique d'orienter l'innovation de telle manière qu'elle sache tirer les enseignements du passé. Elle nécessite également une évolution des mandats afin de placer l'innovation agricole dans un contexte plus large, ainsi que des nouvelles normes et méthodes d'opération qui soient à la fois harmonisées et souples, une meilleure planification, une capacité de tirer des enseignements des actions passées et une utilisation plus efficace des connaissances existantes. Elle nécessite par ailleurs de rendre davantage de comptes aux bénéficiaires de la recherche agricole pour le développement, ainsi qu'à ceux qui financent les travaux de recherche. Les priorités doivent intégrer la science et le développement autour de questions telles que l'intensification durable, l'amélioration de l'accès des communautés vulnérables à une alimentation nutritive et sans danger, l'augmentation des revenus agricoles grâce à une gestion après récolte apportant de la valeur ajoutée, et la création de débouchés économiques pour les agriculteurs et producteurs disposant de faibles ressources. Dans le cadre de

ces processus, mieux tirer parti des connaissances existantes et en créer de nouvelles sont en soi des outils essentiels qui permettent de mieux comprendre les avantages et les inconvénients des différentes politiques et les synergies à exploiter, afin de répondre tant aux besoins urgents en matière de nutrition et de revenus des pauvres ruraux qu'à la demande alimentaire de populations de plus en plus urbanisées, tout en garantissant la viabilité des systèmes alimentaires et des systèmes de production.

Le processus de la CMRAD 2010 a permis de dégager quatre grands thèmes et actions en matière de recherche agricole pour le développement à l'échelle mondiale. Ces thèmes tiennent compte des besoins en recherche développement des pays en développement tels qu'ils ressortent d'un examen et d'une consultation multipartites organisés par les forums pour la recherche agricole dans chaque région du monde (AARINENA, APAARI, CACAARI, EFARD, FARA et FORAGRO). Il tiennent compte aussi des problèmes mis en évidence grâce aux analyses du GCRAI et des priorités internationales en matière de développement agricole fixées par les gouvernements dans le cadre de leurs travaux menés à la FAO, à la Banque mondiale et dans d'autres organismes des Nations Unies. Malgré l'existence de différences contextuelles et régionales évidentes, l'intégration mondiale et l'examen de ces analyses par la CMRAD ont permis de mettre en évidence de nombreux parallèles concernant les priorités à retenir pour les principaux



domaines d'action de la recherche agricole pour le développement, ainsi que la forme et les modalités de ces priorités. Il convient à présent de replacer ces priorités dans les contextes national et régional; d'y intégrer les facteurs que sont: l'incidence de la pauvreté, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, la dégradation de l'environnement, etc.; et d'examiner les partenariats qu'il faudra créer afin de déterminer dans quels domaines ces interventions peuvent avoir les retombées et l'impact les plus grands.

Il est essentiel de **mieux prévoir l'avenir** si l'on veut définir comme il convient les besoins en matière de développement et les futures priorités et il faudra avoir une idée claire des défis à relever à mesure qu'ils se présenteront. Des travaux de recherche et d'analyse novateurs et prospectifs doivent être menés. Ceux-ci doivent intégrer les diverses perspectives concernant les principales questions, faire appel aux meilleures données et aux meilleures interprétations disponibles en provenance de différentes sources et tenir compte des opinions diverses des agriculteurs et autres parties prenantes sur des problèmes spécifiques, le but étant d'analyser les questions importantes à travers différents prismes. Il se peut que chaque approche n'éclaire qu'un aspect du problème mais, réunies, il peut s'en dégager des voies d'action et on peut alors déterminer les avantages et les inconvénients des orientations politiques possibles. Les études sur les changements climatiques ont déjà permis de mettre en évidence l'intérêt de cette méthode.

b) Responsabilités

Les institutions nationales chargées d'établir les priorités en matière de recherche doivent: i) établir des liens avec la planification et avec les activités stratégiques en se fondant sur les résultats escomptés en matière de développement dans les domaines du développement rural, de la sécurité alimentaire et des plans et engagements agricoles; ii) mettre en place un processus non sélectif faisant appel à la participation de toutes les parties prenantes, axé sur les besoins des pauvres; iii) garantir que plusieurs solutions différentes sont envisagées (recours aux connaissances traditionnelles et l'adoption d'approches conventionnelles aussi bien que l'utilisation de nouvelles technologies); iv) définir les actions en fonction des compétences et des ressources disponibles, y compris celles du secteur privé et de la société civile; et v) recenser les technologies et les connaissances accessibles provenant de sources extérieures.

Les forums multipartites sous-régionaux et régionaux doivent être consolidés de manière à mieux tenir compte des points de vue des diverses parties prenantes et à contribuer davantage à la formulation des politiques et

au développement des capacités en matière d'innovation dans les régions. Cette consolidation nécessite un engagement de la part de toutes les parties prenantes, un appui financier de la part des organismes de développement nationaux et régionaux et le soutien des institutions internationales qui œuvrent dans les régions. Les forums de recherche agricole pour le développement doivent s'associer aux organisations régionales qui décident de la politique à mener et aux banques de développement régionales afin de déterminer les priorités régionales en matière d'innovation et de recherche agricoles, qui s'inscrivent elles-mêmes dans des stratégies de développement plus larges. Les possibilités de partager des informations, y compris sur les expériences concluantes et sur les actions régionales concertées qui ont donné des résultats, devraient être passées en revue afin d'accélérer le changement et d'en améliorer l'efficacité. Pour chaque étape du processus, un débat doit avoir lieu entre les partenaires sur les avantages respectifs des technologies et des actions pouvant être envisagées.

Aux niveaux interrégional et mondial, le mécanisme du FMRA devrait catalyser et mobiliser les liens et les processus parmi les agents internationaux qui contribuent à la recherche (GCRAI, instituts de recherche avancée, institutions des économies à forte croissance, et organisations internationales comme la FAO et le PNUD, qui décident de la politique à mener) de manière à renforcer les capacités et à ajouter de la valeur aux processus nationaux et régionaux chargés de définir les priorités. Ceci grâce aux avis d'experts, aux analyses, à une bonne connaissance des questions et à une bonne perception des mesures à prendre pour que la recherche agricole pour le développement réponde mieux aux objectifs nationaux en matière de développement.

De meilleures prévisions passent par la mobilisation des analyses d'experts au niveau national. Il s'agit d'examiner les points posant problème et de rassembler de manière cohérente et régulière, grâce au FMRA et aux forums régionaux, les diverses initiatives nationales et internationales afin d'étudier, à travers différents prismes, les scénarios de développement pertinents et de tirer des enseignements des différents modèles utilisés. Parallèlement, des consultations de grande ampleur

faisant intervenir les parties prenantes seront organisées par l'intermédiaire des forums nationaux et régionaux afin de confronter à la réalité du terrain l'impact des tendances chez les communautés rurales pauvres.

c) Réalisations intermédiaires et résultats escomptés

- **Les programmes et priorités actuels et futurs en matière de recherche agricole pour le développement, aux niveaux national, régional et international, peuvent évoluer et faire intervenir tous les acteurs de ce type de recherche, et ils sont établis en se fondant sur les meilleures connaissances existantes.** D'ici aux CMRAD 2 et 3, les réalisations intermédiaires seront mesurées à l'aide des critères suivants:
 - i) l'expérience acquise et les enseignements à tirer dans le cadre de la mise en place des systèmes de planification et de surveillance multipartites nationaux, régionaux et internationaux, aux fins de l'établissement des priorités et de l'exécution des mesures en matière de recherche agricole pour le développement;
 - ii) le nombre et la qualité des programmes et initiatives de partenariat mondiaux, y compris ceux menés dans le cadre du GCRAI, qui ont pour but de répondre aux problèmes communs et aux problèmes transversaux grâce à des actions multipartites novatrices mises en œuvre dans les cadres fixés;
- **Les scénarios sur l'avenir de l'agriculture font l'objet d'analyses multipartites croisées et doivent permettre de mieux définir les nouveaux besoins en matière de connaissances et de déterminer les activités de recherche à mener.**
 - i) consortiums universitaires de veille créés dans le but de répondre aux besoins futurs dans les contextes nationaux et régionaux;
 - ii) projections réalisées de façon concertée à l'échelon international afin de stimuler et d'intégrer diverses analyses portant sur des questions clés.



S'employer à mettre en place des partenariats équitables entre les acteurs de l'innovation agricole et du développement et des systèmes de responsabilité

a) Éléments stratégiques

La sécurité alimentaire et le développement agricole relèvent de la responsabilité des gouvernements souverains. Les résultats concrets obtenus en matière de développement dépendent des stratégies nationales et des engagements pris en ce qui concerne les systèmes d'innovation nationaux. Ils font intervenir les acteurs du secteur public, du secteur privé, des collectivités et de la société civile et concilient des objectifs et intérêts divers grâce à l'adoption de principes communs de partenariat, à la définition d'objectifs partagés, à une répartition concertée des rôles et des responsabilités, à la transparence, à la confiance, à la compréhension et à une responsabilisation mutuelle à l'égard des résultats obtenus.

Il est essentiel d'instaurer des partenariats efficaces et équitables pour réduire la fragmentation des systèmes et permettre à chaque acteur de donner le meilleur de lui-même dans un cadre d'action plus vaste destiné à créer un impact. À cette fin, il convient désormais de tenir directement compte des intérêts des bénéficiaires visés, en particulier **les agriculteurs et consommateurs pauvres**, lors de la formulation et de la réalisation des travaux de recherche. Les agriculteurs sont aussi des innovateurs et doivent être considérés comme des partenaires dans le cadre des systèmes d'innovation. Leur participation peut en effet beaucoup contribuer à améliorer la condition des pauvres et ouvrir de nouvelles voies de recherche.

L'efficacité des partenaires traditionnels en matière de diffusion des connaissances et d'apprentissage est rapidement améliorée, et ces partenaires sont parfois remplacés par les TIC, tandis que les prestations de services sont de plus en plus souvent assurées par le secteur privé et la société civile plutôt que par des organismes publics. Les TIC contribuent grandement à surmonter les barrières de la langue, de la culture et de la séparation des institutions, et elles établissent des liens et offrent de nouvelles possibilités, y compris dans les zones reculées.

Le secteur privé, les organisations non gouvernementales et les organisations paysannes professionnelles jouent un rôle de plus en plus important dans la prestation de services mettant en relation la science et la société, rôle qui doit être reconnu dans le cadre des débouchés économiques. Ils sont également des acteurs essentiels de la création de connaissances et de la conversion de ces dernières en produits et services novateurs. La propriété intellectuelle est en train de devenir un élément clé dont il faut tenir compte si l'on veut garantir l'accès à l'innovation agricole sous toutes ses formes. Il convient de déterminer clairement, à tous les niveaux, qui bénéficie des nouvelles approches et de faire en sorte que ceux qui n'y ont pas accès puissent quand même profiter des nouvelles technologies afin d'éviter d'aggraver encore les problèmes que connaissent les pauvres.

L'architecture internationale de la recherche agricole évolue rapidement. Conformément aux Déclarations de Paris et d'Accra, la participation active des **pays en développement** à la conception, à la mise en œuvre et à la définition des objectifs en matière de recherche internationale ainsi qu'à la définition d'objectifs et d'engagements communs, joue un rôle essentiel dans l'optimisation de la création de valeur ajoutée et dans l'impact des actions internationales. La définition d'objectifs mondiaux peut servir de catalyseur et inciter les pays à revoir leurs objectifs et leurs systèmes de recherche développement et à examiner comment la recherche agricole internationale pour le développement pourrait les aider à atteindre leurs propres objectifs. **Les instituts de recherche avancée** sont des partenaires importants des systèmes nationaux, soit directement soit par le biais d'intermédiaires de recherche internationaux, et la science de pointe a beaucoup à apporter si elle est mise au service des objectifs de développement. Parmi eux figurent désormais les institutions de recherche des économies à forte croissance et il est important de déterminer de quelle manière ces nouveaux acteurs internationaux peuvent appuyer au mieux les capacités de recherche agricole pour le développement dans les autres pays et participer aux activités interrégionales.

b) Responsabilités

La création de partenariats véritables nécessite du temps et de l'attention et doit reposer sur des relations équitables qui tiennent compte de la grande diversité des ressources et des points de vue, connaissances et circonstances. **Les décideurs et instituts de recherche nationaux chargés de la recherche agricole pour le développement** doivent mettre au point des processus décentralisés dans lesquels le sommet est à l'écoute de la base, afin de s'assurer de la participation réelle des collectivités et des parties prenantes, de mieux comprendre leurs points de vue et leurs besoins et d'intégrer toutes ces données dans des partenariats efficaces et équitables. **La consolidation de forums régionaux incluant tous les secteurs de manière équitable** sera un catalyseur d'actions internationales et de partenariats non sélectifs faisant participer tout un ensemble d'acteurs – associations paysannes, organisations non gouvernementales et secteur privé (petites et moyennes entreprises, fournisseurs d'intrants et marchés) – aux actions régionales et interrégionales axées sur les objectifs de développement. **Les centres internationaux relevant ou non du GCRAI, y compris les instituts de recherche avancée et les instituts des économies à forte croissance**, doivent exploiter au mieux les possibilités de partenariat avec les systèmes nationaux, les réseaux régionaux et internationaux, le secteur privé et autres secteurs et les organismes de développement, afin que chacun puisse être le plus efficace possible et apporter de la valeur ajoutée au réservoir mondial de capacités; ceci en s'appuyant sur des stratégies claires permettant le transfert des innovations et des responsabilités aux partenaires nationaux. Pour que ces activités soient couronnées de succès, les établissements de financement devront investir davantage dans la formulation des processus

de recherche et dans l'étude des enseignements à tirer de l'expérience, et pas seulement dans leur mise en œuvre. Le FMRA organisera, par l'intermédiaire de la CMRAD, des consultations approfondies et structurées pour étudier **les possibilités qu'offre la nouvelle architecture de la recherche agricole pour le développement, dans une perspective de financement**.

c) Réalisations intermédiaires et résultats escomptés

Les résultats en matière de développement sont améliorés grâce à des systèmes nationaux de recherche agricole pour le développement qui tiennent pleinement compte du caractère multipartite de l'innovation dans leurs activités de planification, d'exécution et d'apprentissage et qui s'appuient sur des principes communs dans la mise en place de partenariats efficaces:

- Réforme des systèmes de financement et de contrôle des activités de recherche afin d'intégrer les principes de partenariat, la réforme devant s'appuyer sur des études solides;
- Principes de partenariat équitables et procédures de propriété intellectuelle mises en pratique à tous les niveaux, dans le cadre de la nouvelle architecture de la recherche agricole pour le développement et partenariats équitables favorisés par le renforcement des forums régionaux multipartites;
- Modification des mécanismes d'attribution et de récompense utilisés par les instituts de recherche agricole pour le développement afin de valoriser les objectifs de développement et la contribution de chaque partenaire.



6.3

Parvenir à accroître les investissements dans les ressources humaines, institutionnelles et financières effectués dans le cadre des systèmes de recherche agricole pour le développement afin de répondre aux besoins en matière de développement

a) Éléments stratégiques

Vu les énormes déficits d'investissement dus à l'insuffisance des fonds débloqués au cours des 20 dernières années, **le GCRAI est d'avis que pour parvenir aux résultats recherchés en matière de développement à une échelle suffisamment grande pour pouvoir faire face aux défis importants qui se présenteront** il faudra **tripler le montant total des investissements** consacrés à la recherche agricole pour le développement au cours des 15 prochaines années⁷. Si l'on veut que les résultats de la recherche agricole pour le développement aient un impact à grande échelle, il ne faudra pas se contenter des investissements nationaux directs dans la recherche agricole pour le développement. Il faudra également accroître les investissements nationaux et les flux d'aide destinés au développement rural (infrastructures rurales, accès à l'eau, éducation, etc.) et aux systèmes alimentaires.

Afin que l'innovation agricole puisse contribuer à la réalisation des objectifs de développement, il est essentiel de procéder à **des investissements plus efficaces et mieux coordonnés, qui se fondent** sur les principes énoncés dans les Déclarations de Paris et d'Accra. Il faut également réaliser des investissements cohérents et efficaces chez les acteurs de la recherche agricole pour le développement, y compris le GCRAI, les instituts de recherche avancée et les centres de recherche des économies à forte croissance, à l'appui des actions nationales et de leurs résultats. Il faudra mener **des campagnes d'information reposant sur des données probantes** afin de démontrer que l'augmentation durable des investissements consacrés à la recherche, à la formation et aux systèmes de diffusion présente un intérêt réel.

b) Responsabilités

Les engagements pris par les gouvernements doivent être le moteur de ces processus et encourager les autres acteurs à faire des efforts, et mobiliser également les contributions du secteur privé et de la société civile ainsi que l'aide internationale au

développement et les acteurs de la recherche agricole pour le développement.

Les engagements d'investissement des systèmes nationaux d'innovation et de recherche agricoles doivent tenir compte des nouvelles priorités et des nouveaux besoins de la société et ceux-ci doivent être recensés grâce à des processus faisant intervenir l'ensemble des parties prenantes. Il faut que les systèmes nationaux mettent au point des stratégies pour déterminer quelles technologies et quelles connaissances peuvent être produites ou mobilisées à l'échelle nationale, quelles capacités et quels investissements seront nécessaires pour y parvenir, et comment il faudra s'y prendre pour accéder aux capacités, technologies et connaissances les plus récentes en provenance de sources extérieures et internationales.

Les organismes de financement nationaux et internationaux doivent augmenter considérablement leurs investissements par rapport aux niveaux de 2010 tout en améliorant la qualité des dépenses et l'obligation de rendre des comptes. Le soutien financier aux activités de recherche agricole pour le développement doit offrir aux instituts suffisamment de souplesse pour pouvoir innover. Il doit aussi s'inscrire dans la durée. Il faudra mettre au point des stratégies mieux coordonnées pour améliorer l'efficacité des flux d'aide vers les systèmes nationaux et internationaux de recherche agricole pour le développement, et coordonner investissements bilatéraux et multilatéraux consacrés à la recherche et investissements consacrés au développement en général.

Les forums régionaux devraient rassembler des informations sur les investissements en recherche développement et sur les rendements de ces investissements. Ils doivent s'inspirer pour ce faire des engagements pris aux niveaux national et régional, établir des liens avec les organes responsables de l'élaboration des politiques et des investissements, et collaborer avec les gouvernements, les banques régionales de développement et les donateurs, ainsi qu'avec les agriculteurs, le secteur privé et les ONG.

Les organisations intergouvernementales régionales et internationales qui réfléchissent aux politiques doivent œuvrer à une augmentation et à une meilleure

⁷ A Draft Strategy and Results Framework for the CGIAR. For discussion at the Global Conference on Agricultural Research for Development (GCARD) 20 March 2010, CGIAR <http://alliance.cgiar.org/strategy-and-results-framework-and-mega-programs>

coordination des investissements et de la mise en valeur des ressources humaines en matière de recherche agricole pour le développement, afin que les efforts nationaux et internationaux aboutissent aux niveaux d'investissement nécessaires pour réaliser les objectifs fixés à l'échelon national, et partant, les principaux Objectifs du Millénaire pour le développement. Il faudra élaborer des arrangements plurinationaux au sein des régions et sous-régions et entre celles-ci afin de renforcer les effets d'entraînement et de tirer profit des nouveaux débouchés Sud-Sud en matière de diffusion des connaissances et des progrès.

Les acteurs de la recherche internationale, y compris le GCRAI, les instituts de recherche avancée et les centres de recherche des économies à forte croissance ont un rôle essentiel à jouer dans la mobilisation et l'effet multiplicateur des investissements consacrés à la recherche internationale. Ils contribuent aussi à renforcer les capacités nationales des systèmes de recherche agricole pour le développement, dans une perspective à long terme. L'expérience des économies à forte croissance dans la mise en place de systèmes de recherche agricole, d'éducation et de consultation peut également constituer un argument de poids à l'appui de la mobilisation de ressources et d'investissements aux niveaux national et international.

Le FMRA fournit, pour l'ensemble des acteurs de la recherche agricole pour le développement, un mécanisme participatif et objectif et la CMRAD, un

dispositif officiel pour **contrôler les investissements et les campagnes d'information de haut niveau visant à accroître l'investissement** dans le secteur.

c) Réalisations intermédiaires et résultats escomptés

Les investissements dans la recherche nationale atteignent l'objectif de un pour cent du PIB agricole d'ici à 2025 et les investissements dans le développement rural atteignent dix pour cent du PIB agricole d'ici à cette même date.

Pour parvenir à ces résultats, les parties prenantes du FMRA doivent travailler ensemble afin de combler les lacunes importantes en matière d'investissements dans la recherche agricole pour le développement et afin d'établir des liens entre les investissements dans la recherche et les engagements en matière de développement en général:

- les pays en développement et les pays développés s'engagent à favoriser les investissements, à assurer un suivi et à faire un rapport, en prenant pour référence l'année 2010;
- les expertises sont mobilisées afin d'aider les instituts de recherche nationaux, sous-régionaux et régionaux à améliorer et à mieux contrôler la qualité et les résultats des investissements et des partenariats en matière de recherche agricole pour le développement, et la responsabilité à l'égard des résultats obtenus est renforcée;
- l'importante contribution que peut apporter la recherche agricole pour le développement est mise en avant dans les forums politiques de haut niveau.



6.4

Développer les capacités institutionnelles qui permettront la production de connaissances agricoles, l'accès à ces connaissances et leur utilisation efficace aux fins du développement

a) Éléments stratégiques

Il faut de toute évidence augmenter considérablement et sans tarder les capacités locales et nationales des acteurs de la recherche agricole pour le développement dans un grand nombre de pays, et en particulier dans les pays qui se relèvent d'un conflit ou d'une longue crise. Le développement des capacités requises en matière de recherche agricole pour le développement doit reposer sur une meilleure analyse des besoins ainsi que sur des politiques et des actions concertées à tous les niveaux. La réforme et le renforcement des systèmes nationaux de recherche agricole pour le développement doivent contribuer à rendre ces systèmes plus participatifs, plus cohérents et plus responsables vis à vis de ceux qu'ils servent.

L'agriculture est un secteur vieillissant et sous-estimé dans de nombreux pays et il faudrait donc inciter les jeunes à se lancer dans des carrières couvrant tous les aspects de la recherche agricole pour le développement et encourager également les femmes à jouer un rôle dans ce domaine, en particulier à des postes de responsabilité. Il faut adopter des mesures d'incitation à la progression professionnelle, y compris des mécanismes de récompense financière, et mettre en place des infrastructures et des mesures de valorisation sociale afin d'attirer les meilleurs éléments à tous les niveaux et de retenir les chercheurs

et spécialistes qualifiés. Il est important que les jeunes eux-mêmes puissent donner leur avis sur les changements à introduire dans la formation agricole, sur les mesures qui pourraient rendre les carrières plus attrayantes et sur les nouveaux domaines de la recherche agricole pour le développement. Il faudra faire évoluer les mentalités et le mode de production des connaissances si l'on veut tirer au mieux parti des fonctions qui contribueront à apporter de la valeur ajoutée à la production agricole – notamment la commercialisation, la transformation, et l'innovation, les connaissances et les finances connexes.

Il faut également modifier de manière radicale **les systèmes de récompenses et de valorisation**, tant pour les instituts de recherche que pour leur personnel, afin de mieux tenir compte de la valeur du développement et de l'adaptation aux besoins du «client»; de promouvoir le renforcement et la cohésion des capacités collectives; de s'assurer que les nouvelles approches tiennent bien compte des réalités du monde agricole; et d'accroître la contribution des sciences agronomiques à la vie de la société.

Les acteurs et capacités impliqués dans la diffusion des connaissances et le partage des enseignements évoluent considérablement. La société civile et le secteur privé jouent un rôle de plus en plus important, et les clivages entre les instituts de recherche, de



vulgarisation et d'enseignement s'estompent. Les innovations attribuables aux agriculteurs sont de mieux en mieux reconnues dans le cadre de la recherche participative et de l'apprentissage fondé sur l'expérience mais elles doivent être davantage rattachées à l'accès aux connaissances et aux contributions plus générales à la recherche agricole afin que les agriculteurs puissent davantage en profiter. Ceux qui rassemblent et traitent les connaissances agricoles et les transforment en des pratiques, technologies et entreprises novatrices doivent bénéficier de ressources et d'appuis suffisants si l'on veut qu'ils aient un impact à l'échelle désormais requise. Le développement des capacités collectives permettant d'entrer en relation avec les marchés par l'intermédiaire de sociétés de production et la mise à profit des contributions dans les exploitations, dans le cadre des processus de création de valeur ajoutée, tels que le microfinancement et la microassurance, sont de plus en plus importants si l'on veut approvisionner les marchés en produits de la qualité voulue.

Il est nécessaire de créer des partenariats régionaux pour renforcer les capacités, pour plusieurs raisons:

i) créer des économies d'échelle; ii) promouvoir la coopération, l'apprentissage et les échanges de données d'expérience entre les pays et entre les régions ainsi que le renforcement des capacités nationales; et iii) favoriser la recherche collaborative et la création de réseaux à l'échelle régionale et sous-régionale afin de mieux exploiter les ressources disponibles et de renforcer les capacités des systèmes nationaux plus petits. Les pays ravagés par des conflits de longue durée sont particulièrement vulnérables et il faut accorder une attention particulière à la reconstruction de leurs capacités de recherche agricole pour le développement et au rétablissement de la confiance, éléments essentiels à la fois de l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la remise sur pied des communautés et des moyens de subsistance.

b) Responsabilités

Il convient d'appliquer, **à l'échelon national**, des politiques et des principes clairement définis en matière de renforcement des capacités afin de mettre en place des systèmes nationaux ou de réformer les systèmes existants; **d'établir des liens directs entre les systèmes d'éducation et les instituts de recherche et de consultation** et de rapprocher les acteurs du secteur public, du secteur privé et de la société civile des engagements nécessaires en termes de politiques et d'investissements afin:

- de mieux répondre à la demande en matière de développement, et en particulier aux besoins des groupes défavorisés;

- de promouvoir des mesures d'incitation plus efficaces en matière de recherche agricole pour le développement, notamment grâce à la mise en place de systèmes de récompenses et de développement des compétences intéressant directement le développement;
- de mieux faire connaître les carrières agricoles et de mettre en place des systèmes de mentorat et de récompense de manière à attirer les meilleurs éléments.

Les organismes intergouvernementaux régionaux et internationaux, le GCRAI, les instituts de recherche avancée et les instituts des économies à forte croissance

doivent optimiser le renforcement des capacités grâce à des actions cohérentes et concertées qui visent les pays où les besoins sont les plus importants. La fonction de rassemblement des forums régionaux et mondiaux et le rôle que jouent ces instances dans la diffusion des connaissances et des innovations entre les régions contribuent de manière essentielle à promouvoir le renforcement des capacités et la création de réseaux de compétences là où cela est nécessaire pour appuyer le développement national et accélérer le développement grâce à l'apprentissage interrégional.

c) Réalisations intermédiaires et résultats escomptés

L'ampleur des systèmes nationaux de recherche agricole pour le développement correspond aux besoins de développement de l'agriculture, et les systèmes d'éducation sont directement mis en relation avec les systèmes d'innovation et de création de valeurs, l'accent étant mis sur les résultats dans le domaine du développement:

- les politiques nationales articulent l'action des instituts d'enseignement, de recherche et de consultation aux programmes et aux systèmes de récompense, révisés de manière à mieux satisfaire les nouvelles carrières de la recherche agricole pour le développement, en particulier pour ce qui concerne les femmes;
- des plates-formes/réseaux internationaux coordonnés permettent d'obtenir des résultats tangibles en termes d'apprentissage et de renforcement des capacités entre les pays et les régions;
- les besoins en termes de capacités des États relevant d'un conflit de longue durée sont comblés grâce aux enseignements tirés de l'expérience d'autres pays et grâce à la mobilisation des efforts de soutien au niveau international.

Coordonner efficacement les rapports entre l'innovation agricole et les programmes et politiques de développement

(a) Éléments stratégiques

Pour contribuer de manière efficace à la réalisation des objectifs en matière de développement, il est essentiel que les nouvelles connaissances agricoles soient produites et utilisées dans un environnement propice, qui permette en particulier aux producteurs démunis de sortir de la pauvreté grâce à des débouchés agricoles et non agricoles liés à l'agriculture et à l'alimentation (par exemple les marchés porteurs, les sociétés de production, le microfinancement, la création de valeur ajoutée, l'accès à la terre, etc.) afin de convertir les innovations en changements et résultats sur le terrain, notamment pour les bénéficiaires des travaux de recherche, à savoir les foyers agricoles marginalisés, les consommateurs et le grand public. La faiblesse des liens entre, d'une part, les processus de recherche et tous ceux qui contribuent au développement rural dans son ensemble et, d'autre part, l'aide au développement nationale, multilatérale et bilatérale à l'appui de ces processus constitue un problème auquel sont communément confrontés les systèmes de recherche agricole pour le développement à travers le monde.

Pour répondre à ces besoins, il est nécessaire d'adopter une approche claire axée sur les résultats, qui associe la recherche aux processus de développement et établit des liens entre les actions au sein de ces processus. La planification fondée sur les résultats et des actions cohérentes, en phase avec les stratégies et plans adoptés au niveau national, doivent utiliser les filières de l'innovation et de la recherche tout au long de la chaîne de valeur, depuis la semence jusqu'à l'assiette, et viser à améliorer les rendements des agriculteurs pauvres à tous les niveaux, et à identifier et créer d'autres moyens de subsistance viables pour ceux qui n'ont pas les moyens de mettre à profit les produits de l'innovation et de devenir des producteurs compétitifs. Cela permettra également d'identifier les interventions clés nécessaires pour lever les blocages et les obstacles empêchant d'obtenir des résultats concrets à grande échelle.

Il est nécessaire de resserrer les liens entre les secteurs du développement, en particulier la santé et la nutrition, l'éducation, la gouvernance, les infrastructures et le financement, et de reconnaître les fonctions multiples essentielles que des systèmes agricoles efficaces – et partant les connaissances agricoles – jouent dans le développement, l'évolution

de la société et la stabilité. Il faut adopter une approche plus globale qui irait bien au-delà de la seule productivité et associerait sécurité alimentaire et nutrition, et moyens de subsistance et durabilité sur le plan environnemental, tout en tenant compte des synergies mais aussi des inconvénients et avantages de la réalisation de ces différents éléments. À titre d'exemple de politique intégrée et d'approche pratique déjà en place en Afrique, on citera le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et, au sein de ce programme, le Cadre pour la productivité agricole en Afrique.

L'élargissement des perspectives est lui-même source d'innovation en matière de recherche agricole pour le développement; il contribue par exemple à créer de la valeur ajoutée, à réduire les pertes au niveau de la chaîne alimentaire ou à mieux comprendre les obstacles, notamment aux droits fonciers, qui peuvent empêcher les pauvres de bénéficier des avantages de la recherche agricole pour le développement. Afin que tous, acteurs pauvres des systèmes agricoles et alimentaires et acteurs participant aux chaînes de valeur, puissent tirer parti des nouvelles connaissances acquises, il est nécessaire de réfléchir davantage à la manière dont doivent être organisées les actions concertées. Il faudra par exemple mettre en place une organisation allant du niveau local au niveau mondial qui permette de mieux articuler les besoins collectifs et d'assurer une participation plus efficace aux activités de recherche agricole pour le développement.

b) Responsabilités

Les participants au FMRA doivent examiner les liens – en termes de politiques et d'investissements – entre l'innovation et le développement à tous les niveaux, pays par pays et région par région, et faire en sorte que: i) les investissements et les filières d'innovation dans la recherche agricole pour le développement contribuent directement à la réalisation des objectifs plus larges de développement; et que ii) la formulation des politiques de développement tienne pleinement compte de la recherche agricole et de la nécessaire diffusion des connaissances. Certaines économies à forte croissance offrent des exemples utiles de résultats que l'on peut obtenir grâce à une telle approche, et il serait bon qu'elles fassent part de leurs données d'expérience.



- **Les petits agriculteurs et les consommateurs pauvres**, qui sont au cœur des programmes, devraient pouvoir contribuer davantage à améliorer la connaissance et la gestion des risques et des avantages liés aux nouvelles pratiques.
- **Les décideurs** devraient examiner les liens existant entre l'agriculture, la santé, la finance, l'environnement et les autres secteurs de manière à mettre en place des systèmes de planification et d'investissement plus cohérents qui se rattachent aux dispositifs de mesures.
- **Les acteurs de la recherche agricole pour le développement étudiant** les investissements dans la recherche et l'innovation et s'emploient à les harmoniser avec les investissements consacrés au développement rural, les systèmes alimentaires et les marchés, en accordant une attention particulière aux partenariats public-privé et public-société civile pour améliorer l'efficacité de ces investissements.

c) Réalisations intermédiaires et résultats escomptés

Les activités de recherche agricole pour le développement sont intégrées et les instituts sont associés aux processus favorisant le développement rural.

- Les éléments de recherche sont incorporés avec succès dans les stratégies et plans

d'investissements nationaux, tels que ceux élaborés en Afrique dans le cadre du PDDAA.

- La recherche agricole pour le développement est mise en corrélation avec les plans nationaux de développement et d'investissement, et les ministères sont amenés à collaborer afin de mettre au point des actions cohérentes visant à atteindre les principaux objectifs en matière de développement qui intéressent la recherche agricole pour le développement.
- Les stratégies élaborées en vue de mener des actions et de réaliser des investissements au niveau régional dans les domaines de grande portée relatifs à la recherche agricole pour le développement, au moyen d'actions régionales et interrégionales, sont harmonisées avec les fonctions gouvernementales et les engagements politiques régionaux.
- L'impact et le rendement de l'innovation et des connaissances agricoles font l'objet d'une documentation plus importante afin que ces éléments d'information soient mieux pris en considération lors de l'élaboration des stratégies et des mesures relatives aux investissements.
- La conception et la planification des programmes internationaux, tels que l'Initiative de L'Aquila pour la sécurité alimentaire, et la politique des organismes des Nations Unies, incorporent les éléments liés à la recherche et à la diffusion des connaissances à moyen et long termes.

Faire la preuve de son utilité et être reconnu par la société grâce à la participation des parties prenantes, lesquelles rassemblent et diffusent des données sur les résultats obtenus

a) Éléments stratégiques

Pour réformer réellement les systèmes, il faut mettre en place des processus favorisant une information claire et la responsabilisation et fixer des objectifs assortis de délais. Ces derniers doivent être déterminés en se fondant sur des données objectives et des indicateurs clés qui permettent:

- i) de suivre les changements et leurs résultats; et
- ii) de fournir à toutes les parties prenantes des informations en retour de manière transparente sur les progrès réalisés dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de réforme. À l'heure actuelle, les données de référence, en dehors des données brutes relatives à la production, sont limitées et les mesures appropriées sont insuffisantes. On ne dispose pas de suffisamment d'éléments sur les liens entre les résultats des travaux de recherche et l'impact sur le développement pour convaincre les investisseurs de l'intérêt de ces recherches. Les systèmes de suivi et d'évaluation devraient également tenir compte du caractère évolutif de tout programme de recherche et suivre les changements et la valeur perçue en terme de développement dans le cadre de la gestion des processus d'innovation eux-mêmes. De toute évidence, il faut mobiliser et intégrer les systèmes et réseaux qui assurent le suivi et rendent compte des investissements ainsi que des résultats concrets de la recherche agricole pour le développement aux niveaux local, national, régional et mondial.

b) Responsabilités

Au niveau national:

- réaliser une analyse initiale de l'état du système de recherche agricole pour le développement, à partir de l'année 2011, qui inclurait tous les partenaires (secteur privé, universités et fondations) dont il n'est pas tenu compte actuellement dans les travaux de recherche et les comptes rendus sur les engagements mondiaux au niveau stratégique;
- suivre l'amélioration des capacités, mesures d'incitation et systèmes de gestion dans le cadre desquels les organisations nationales et régionales

cherchent à mener les réformes. Faire en sorte que les pays soient en mesure de créer et d'utiliser les bases de données pertinentes comme outils de prise de décisions;

- mettre au point un registre transparent des mesures, engagements et responsabilités pris par les acteurs nationaux et internationaux en vue de renforcer le rôle, l'intérêt et l'impact de la recherche agricole pour le développement;
- mettre en place des systèmes novateurs de retour d'information qui tiennent directement compte des points de vue des bénéficiaires visés dans le cadre de l'évolution des programmes à grande échelle tels qu'ils sont mis en œuvre et reproduits ainsi que des enseignements tirés de ces programmes;

Au niveau régional:

- faciliter la mise en place dans chaque région d'un mécanisme permanent visant à élaborer des indicateurs clés relatifs aux investissements et capacités en matière de recherche, de mise en valeur des ressources humaines et d'innovation institutionnelle, à l'appui de la sécurité alimentaire, de la réduction de la pauvreté et de l'amélioration de la viabilité sur le plan environnemental;

Au niveau mondial:

- concernant le FMRA, faciliter les liens susmentionnés en partenariat avec les principaux acteurs et s'assurer de la large diffusion des résultats auprès des entités concernées par la recherche agricole pour le développement, au minimum tous les deux ans lors des CMRAD et auprès des décideurs du G8 et du G20;
- continuer de mettre au point de nouveaux moyens pour l'évaluation de l'impact de la recherche internationale qui tiennent compte des mesures et résultats ayant une incidence sur la société et l'environnement et qui puissent être appliqués à l'évaluation des investissements dans les travaux de recherche internationaux, y compris les programmes de recherche du GCRAI.



c) Réalisations intermédiaires et résultats escomptés

Processus novateurs d'évaluation de l'impact et fourniture d'éléments d'information concernant la réforme des systèmes de recherche agricole pour le développement et leurs avantages sur le plan du développement: ces processus doivent comporter des systèmes de responsabilité mutuelle et un contrôle participatif par les bénéficiaires visés afin de recueillir des données sur l'impact de la recherche agricole pour le développement et d'accroître la contribution qu'elle apporte à la société. Les moyens utilisés doivent aller au-delà des publications scientifiques et inclure

des critères intéressant toute la gamme des résultats concrets sur le développement et aussi la diffusion auprès du grand public.

- Rassemblement et diffusion d'informations sur des exemples de réussite collective aux niveaux national, régional et international;
- Mise en place d'ici à 2012 de mécanismes de suivi des indicateurs clés et des investissements;
- Lancement d'ici à 2012 de systèmes de retour d'expérience de la part des bénéficiaires concernant au moins deux grands programmes de recherche agricole pour le développement.

La Feuille de route – conclusion

Le plan d'action en six points exposé dans la Feuille de route de la CMRAD et qui a été élaboré dans le cadre de cette Conférence présente des principes et actions concertés qui concernent tous les acteurs de la recherche agricole pour le développement. Il est essentiel de procéder aux modifications proposées si l'on veut pouvoir répondre aux besoins des pauvres et mettre en place des politiques et pratiques efficaces s'appuyant sur les connaissances acquises et les interventions menées. Pour réformer et renforcer la recherche agricole pour le développement, il faudra agir de concert dans divers domaines; les acteurs



devront apprendre et innover ensemble et il faudra créer une convergence des politiques et des ressources, modifier les institutions, les attitudes et les valeurs, et mettre en place des systèmes novateurs permettant d'avoir accès aux connaissances agricoles et de les transformer en résultats concrets. Il est essentiel de développer les capacités requises et d'attirer et de retenir les jeunes dans des carrières agricoles valorisantes de type nouveau.

Les participants à la CMRAD ont dégagé des mesures pratiques visant à réformer la recherche agricole pour le développement en se fondant sur six grands principes, et ce à tous les niveaux, du national au mondial. La Feuille de route reconnaît que la pauvreté rurale est déterminée par de nombreux facteurs, auxquels l'innovation agricole ne peut apporter qu'une partie des réponses. Pour favoriser le développement rural, il faut que les secteurs concernés de la recherche agricole pour le développement reçoivent un appui national direct et que les gouvernements s'attaquent également aux questions de l'offre de ressources foncières et aquatiques, de l'accès aux services financiers, des compétences et de l'organisation des agriculteurs, de l'intégration dans les marchés locaux et régionaux et de l'amélioration de la gestion des risques.

Pour aller au-delà des pratiques habituelles, il faudra que tous les acteurs adaptent ces processus à leur contexte et à leurs besoins propres. Puisque la Feuille de route remet en cause les clivages institutionnels et transcende les frontières conventionnelles entre les disciplines, il faudra créer une collaboration efficace entre les diverses parties prenantes afin de leur offrir des solutions technologiques, socio-économiques et politiques. Le processus de la CMRAD et le renforcement des forums locaux, nationaux, régionaux et internationaux contribuent de manière essentielle à dépasser les intérêts propres des institutions et à promouvoir des actions concertées et la responsabilité mutuelle à l'égard des progrès réalisés à tous les niveaux.

Les nombreuses émeutes de la faim qui ont eu lieu dans diverses régions du monde il y a deux ans et la reprise récente de la hausse des prix alimentaires ont démontré que la sécurité alimentaire jouait un rôle essentiel dans la prospérité, le maintien de la paix et la stabilité des gouvernements. L'adoption de cette nouvelle approche holistique de la recherche agricole pour le développement contribuera de manière importante à la réalisation des huit Objectifs du Millénaire pour le développement. Les parties prenantes doivent s'engager à tous les niveaux si l'on veut que l'agriculture puisse donner sa pleine mesure. La CMRAD 2010 a constitué une plate-forme

de lancement efficace et dynamique permettant de mobiliser des engagements pour la mise en œuvre de la Feuille de route. Il convient à présent de diffuser ces notions auprès de tous les acteurs concernés – gouvernements des pays en développement, décideurs, médias et communautés agricoles. Le changement doit obligatoirement passer par de tels efforts concertés.

Les participants au FMRA doivent **exploiter les résultats de la CMRAD** et se pencher désormais sur la mise en œuvre de la Feuille de route afin que les principes généraux se traduisent par des mesures concrètes à l'échelon local, national et régional. Les progrès collectifs feront l'objet d'un compte rendu à la CMRAD 2012 et seront mis en comparaison avec les objectifs communs en matière de promotion de la recherche collective et de la diffusion des connaissances sur les grands thèmes se rapportant aux résultats en matière de développement et de réforme et renforcement des systèmes d'innovation agricole dans les pays en développement. La CMRAD fournit également un mécanisme précis pour la réforme du GCRAI. Il s'agira de rattacher le GCRAI aux activités plus générales de la recherche agricole pour le développement afin de mener une action concertée, d'obtenir des résultats de plus grande ampleur et d'assurer un contrôle public sur les activités du Groupe.

Les cycles successifs d'apprentissage et de réflexion qui ont lieu dans le cadre du processus de la CMRAD permettront à toutes les parties concernées de produire des connaissances agricoles, de les mettre en pratique et d'évaluer les progrès réalisés collectivement.

La Feuille de route invite toutes les parties concernées, des agriculteurs et consommateurs pauvres aux chercheurs, à assumer désormais leurs responsabilités et à prendre les mesures qui leur reviennent, dans une démarche de collaboration, afin de mieux répondre aux immenses défis qui s'annoncent en matière de développement. Le FMRA fait appel à la participation de tous et dépend de la coopération entre tous, chacun jouant le rôle qui lui est assigné en vue d'obtenir des changements réels. La Feuille de route est un document pertinent, qui donne des moyens d'action à toutes les parties concernées et aborde des problèmes qu'aucune institution ne peut résoudre à elle seule. Ce n'est que de cette manière que nous pourrions repenser et redynamiser les systèmes qui permettent de produire et d'utiliser des connaissances agricoles et faire en sorte que l'innovation agricole joue le rôle qui lui revient, si nous voulons atteindre les grands objectifs de développement.

Annexe 1: Sigles

AARINENA	Association des institutions de recherche agricole du Proche-Orient et d'Afrique du Nord
APAARI	Association des institutions de recherche agricole du Proche-Orient et d'Afrique du Nord
CACAARI	Association d'Asie centrale et du Caucase pour la recherche agricole
CMRAD	Conférence mondiale sur la recherche agricole pour le développement
EFARD	Forum européen pour la recherche agronomique pour le développement
FARA	Forum pour la recherche agricole en Afrique
FMRA	Forum mondial de la recherche agricole
FORAGRO	Forum des Amériques pour la recherche agricole et le développement technologique
G8	Groupe des Huit (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, Royaume Uni et Fédération de Russie)
G20	Groupe des Vingt
GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
PDDAA	Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine
PIB	Produit intérieur brut
TIC	Technologies de l'information et des communications

Légendes des photos

Couverture: Jeune Masai buvant une tasse de lait frais tout en gardant le troupeau familial, village de Makutere, district de Morongoro (Tanzanie). ©FAO/Giuseppe Bizzarri

Page 4: Agriculteurs en train de réaliser des terrasses à l'aide d'outils manuels à Zheng Jia Lou, dans la province du Sichuan (Chine). ©FAO/Antonello Proto

Page 7: Femme triant du riz hybride dans le district d'Hyderabad (Inde). ©FAO/Giuseppe Bizzarri

Page 8: Femmes de Lalari Karfi, un village de la région de Zinder (Niger), autour d'un puits communautaire où elles se ravitaillent en eau. ©FAO/Issouf Sanogo

Page 10: Vaches de l'exploitation nationale d'amélioration du bétail de Mahaberiyathenna (Sri Lanka), avant la distribution de la nourriture. ©FAO/Ishara Kodikara

Page 11: Agricultrice de la région du mont Kenya en train de bêcher son champ de pommes de terre.
©CIAT/Neil Palmer

Page 12: Ramassage des œufs dans un élevage avicole du gouvernorat de Gharbia, non loin du Caire (Égypte). ©FAO/Giulio Napolitano

Page 15: Une scientifique dépose dans un petit flacon un échantillon qui servira de marqueur pour analyser les produits chimiques présents dans des échantillons d'eau prélevés dans une région agricole près de Dakar (Sénégal).
©FAO/Olivier Asselin

Page 16: Jeune garçon appréciant son repas, dont la valeur nutritive a été améliorée grâce au travail mené sur les denrées alimentaires en Amérique latine.
©CIAT/Neil Palmer

Page 18: Agricultrice cultivant de la moutarde d'Inde à Arman-6 (Népal). ©FAO/Sailendra Kharel

Page 19: Riz pluvial cultivé près de Caranavi (Bolivie).
©CIAT/Neil Palmer

Page 21: Amélioration des techniques de traction animale grâce à l'emploi d'un nouvel outillage en acier, qui permet d'enlever les mauvaises herbes (Tunisie).
©FAO/Florita Botts

Page 23: Outils de plus en plus utilisés dans la province de Dak Lak (Viet Nam) pour récolter le manioc.
©CIAT/Neil Palmer

Page 24: Employées de la pépinière d'un institut du centre d'amélioration des légumes et des fleurs situé près de Beijing (Chine). ©FAO/Antonello Proto

Page 27: Une fermière regarde ses vaches lécher des blocs multi-nutritionnels qui contiennent du carbamide, de la mélasse, des vitamines, des acides aminés et d'autres nutriments, Chiffra Woreda (Éthiopie).
©FAO/Giulio Napolitano

Page 29: Agricultrice de Durlung-7 (Népal), un arrosoir et une houe à la main, se rendant aux champs.
©FAO/Sailendra Kharel

Page 30: Agricultrice triant du maïs chez elle, à Esidzakeni (Swaziland). ©FAO/Giuseppe Bizzarri

Troisième de couverture: Femme récoltant du riz hybride dans le district d'Hyderabad, en Inde.
©FAO/Giuseppe Bizzarri





www.egfar.org

ISBN 978-92-5-206908-9



9 789252 069089

12287F/1/09.11